ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 122093

Texte de la question

M. Jean-Pierre Blazy sollicite l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur les perspectives de l'appui social individualisé (ASI) dans le Val-d'Oise. Les associations prestataires du Val-d'Oise ont appris lors d'une réunion organisée par la DDASS le 23 mars dernier qu'elles n'avaient plus la possibilité de démarrer de nouvelles mesures. L'ASI est pourtant un dispositif essentiel pour un public en difficulté à la recherche d'emploi qui ne bénéficie d'aucune autre action d'accompagnement. L'ASI est partie prenante du service public de l'emploi. Véritable mesure de lutte contre la précarité, il a concerné près de 3 000 personnes dans le Val-d'Oise en 2006. Quel va être le sort des personnes qui bénéficiaient de ce suivi ? Il lui demande de prendre des mesures en faveur du rétablissement de ce dispositif dans le Val-d'Oise.

Données clés

Auteur : M. Jean-Pierre Blazy
Circonscription : Val-d'Oise (9e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 122093
Rubrique : Emploi
Ministère interrogé : cohésion sociale et parité
Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 avril 2007, page 3652